

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019**

**DELIBERATION N°2019.00071**

**CAMPAGNE DE COMMUNICATION ET D'ATTRACTIVITE SCIENTIFIQUE ET ETUDIANTE - PARTICIPATION FINANCIERE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 février 2019

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 55

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 55

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Bernard BONNET, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Annie GREGOIRE, Mme Delphine JUSSELME, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

RECU EN PREFECTURE

Le 19 mars 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190307-D20190007110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190319

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019**

### **CAMPAGNE DE COMMUNICATION ET D'ATTRACTIVITE SCIENTIFIQUE ET ETUDIANTE - PARTICIPATION FINANCIERE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE**

Saint-Etienne Métropole a souhaité impulser, avec le soutien d'autres collectivités, en appui des établissements d'enseignement supérieur de son territoire, l'émergence et l'affirmation d'infrastructures de formation, de recherche et de transfert technologique attractives, pour accompagner son développement. A ce titre, à l'image de nombreux campus d'innovation dans le monde, les campus de notre métropole doivent être de réels lieux de vie et d'interactions entre étudiants, enseignants, chercheurs, entreprises et citoyens, attractifs et ouverts sur le monde.

A l'initiative du Président de Saint-Etienne Métropole, une gouvernance des acteurs de l'enseignement supérieur et de recherche stéphanois a été mise en place en juin 2017. Cette démarche construite conjointement avec les établissements d'enseignement supérieur se décline en 3 axes d'actions :

- attractivité et communication,
- innovation, transfert de technologie, valorisation et entrepreneuriat,
- infrastructures et intégration de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le projet urbain.

Sur le volet relatif à l'attractivité et la communication, le constat a été partagé d'un dynamisme certain, lequel est conforté par la croissance forte des effectifs étudiants depuis plus de 10 ans sur le territoire (+ 15 % rien qu'entre 2012/2013 et 2016/2017 et + 39 % entre 2001/2002 et 2016/2017). En revanche, il est observé un déficit de notoriété et d'image ainsi qu'une méconnaissance, à l'extérieur du territoire, des excellences académiques et scientifiques de celui-ci sans compter que Saint-Etienne ne dispose pas encore d'une image de métropole étudiante suffisamment affirmée.

Dans ce contexte, une campagne de communication et d'attractivité a été élaborée par la Direction Communication et marketing territorial de Saint-Etienne Métropole et de la Ville de Saint-Etienne. Elle vise à atteindre principalement 3 objectifs :

- améliorer l'attractivité et l'image du territoire auprès de potentiels étudiants et chercheurs en phase d'orientation ou de recherche professionnelle,
- faire connaître et valoriser l'écosystème stéphanois d'enseignement supérieur et de recherche dans toutes ses dimensions : cœur de métier comme à-côtés culturels, sportifs... et débouchés professionnels (en tant que salariés ou créateurs d'entreprises),
- attirer de nouveaux étudiants à un niveau BAC + 3.

Cette campagne repose sur l'utilisation de supports physiques (affichage, insertions presse...) dans les grandes métropoles françaises et régionales mais également sur un recours fort et adapté à la cible visée, au numérique notamment via les réseaux sociaux.

Cette campagne, majoritairement financée par Saint-Etienne Métropole mais construite en concertation avec les établissements d'enseignement supérieur du territoire, bénéficie également de leur soutien sur le plan financier réparti. A ce jour et au regard des confirmations écrites, les contributions des partenaires atteignent un montant de 61 000 € et se décomposent comme suit :

Fondation Université Jean Monnet	10 000 €
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne	3 000 €
Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne	10 000 €
EmLyon Business School – Campus de Saint-Etienne	10 000 €
Université Jean Monnet	10 000 €
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne	10 000 €
Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale	5 000 €
Telecom Saint-Etienne	3 000 €

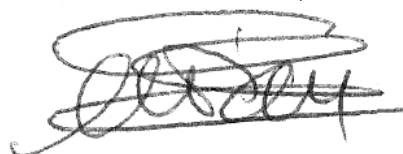
Les contributions d'autres établissements sont en attente de confirmation et pourraient venir ultérieurement compléter celles déjà listées ci-dessus.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président à procéder aux appels de fonds auprès des établissements d'enseignement supérieur et de recherche volontaires pour financer la campagne de communication et d'attractivité scientifique et étudiante ;**
- **approuve le projet de convention-type de financement à intervenir entre chaque établissement contributeur et Saint-Etienne Métropole ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU